

L'Agence Régionale de Santé a priorisé depuis 2015 un projet sur la prévention du harcèlement chez les adolescents. Cette mission est confiée aux trois Maisons des Adolescents de l'ex Basse-Normandie qui ont historiquement travaillé sur cette question avec Promotion Santé Normandie.

C'est pourquoi, nous proposons une formation sur 12 sites répartis sur les territoires du Calvados, de l'Orne et de la Manche, qui vise à sensibiliser les professionnels au harcèlement entre adolescents, à ses conséquences notamment sur la santé et à envisager des pistes d'actions de prévention.

Aujourd'hui, nous n'avons plus à démontrer ou à prouver que le harcèlement a des conséquences graves sur le développement des adolescents, sur leur parcours scolaire et leur trajectoire sociale, et ce, qu'ils soient auteurs ou victimes. Il nous revient donc, en tant que professionnels, d'être particulièrement vigilant sur cette question.

Une des missions des Maisons des Adolescents est de constituer un lieu de ressource sur un territoire donné pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence.

Ce temps de formation, en collaboration avec les Maisons des Adolescents de l'ex Basse-Normandie, délivre des éléments de compréhension et de repérage de la dynamique du harcèlement entre pairs et du mal-être adolescent en lien avec des situations de harcèlement.

Il propose également de se pencher sur la question de la prévention avec, entre autre, une découverte des compétences psychosociales comme facteurs de protection des situations de harcèlement

PROGRAMME

Jour 1 : Intervention :

- Mme CORBET, Psychologue Référente Maison des ados
- Mme SEURRET, Coordinatrice de projets Maison des ados

Matin

9h00 : Accueil

- ◆ Introduction des deux journées
- ◆ Développement et enjeux à l'adolescence

12h30 : Fin de la matinée

Après-midi

13h30 : Accueil

- ◆ Comprendre le harcèlement : Représentations, définitions, repères théoriques, dynamique du harcèlement
- ◆ Agir contre le harcèlement : Les dispositifs institutionnels, la posture de l'adulte, la prise en charge

17h00 : Fin de la journée

Jour 2 : Interventions :

- Mme CORBET, Psychologue Référente Maison des ados
- Mme SEURRET, Coordinatrice de projets Maison des ados
- M. CHAIGNE, Juriste

Matin

9h00 : Accueil

- ◆ Le cadre juridique du harcèlement
- ◆ Les compétences psychosociales définitions, méthodes pédagogiques, programmes probants

12h30 : Fin de la matinée

Après-midi

13h30 : Accueil

- ◆ Faire de la prévention à l'adolescence
- ◆ La prévention du harcèlement : Les outils de prévention Mado

17h00 : Fin de la journée

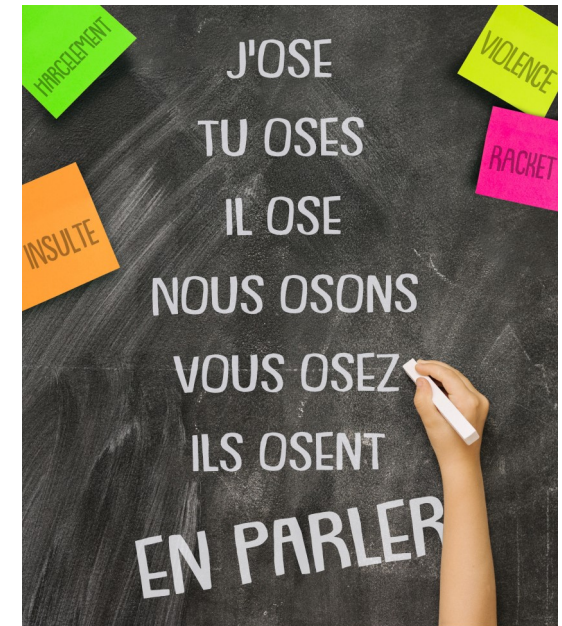
Et après ?

Dans la continuité de cette formation, la Maison des adolescents vous proposera de participer à une **troisième journée de formation : Le J3.**

Riche de ces deux jours, vous retournerez dans vos milieux professionnels et serez confrontés à des situations concrètes, à des interrogations, ...

Ce troisième jour de formation vous permettra d'avancer sur vos questionnements et d'asseoir vos connaissances. Ce temps sera axé sur l'échange et le partage d'expérience et vous proposera également l'expertise d'une situation en abordant le travail en réseau et la place de chacun.

Les participants aux sessions 2024 seront destinataires de la date et du programme de ce J3. Le nombre de places sera limité.



CONJUGUER AU PRÉSENT
ET À TOUTES LES PERSONNES
POUR DIRE...

NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS - APPELEZ LE 3020 Service d'urgence